



**Demande de prix - MAR20002-10202**

Marché de travaux relatif à l'Installation  
d'équipements et aménagement écologique à Ayacha

Code Navision : **MAR2000211**

**Toute offre devra nous parvenir au plus tard le 25 avril  
2025**

## 1 Objet de la demande

<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	
Marché de travaux relatif à l'Installation d'équipements et aménagement écologique à Ayacha	
LOT 1 – aménagement espaces extérieurs	
LOT 2 – aménagement espace récréatif	
REFERENCES ENABEL	MAR20002-10202

## 2 Instructions aux soumissionnaires

<b>Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure</b>	
NOM :	Laura De Sutter
FONCTION :	Experte Juniore en contractualisation
E-MAIL :	<a href="mailto:procurement.maroc@enabel.be">procurement.maroc@enabel.be</a>

<b>Données relatives à la procédure</b>	
RÉCEPTION DES OFFRES :	<p>L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à <a href="mailto:procurement.maroc@enabel.be">procurement.maroc@enabel.be</a>, <b>au plus tard le 25 avril 2025</b>.</p> <p>La Mailbox <a href="mailto:procurement.maroc@enabel.be">procurement.maroc@enabel.be</a> génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.</p> <p>Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.</p> <p>Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le +212 0 666 68 57 16 pour vous assurer que votre email a bien été reçu.</p>
DOCUMENTS À JOINDRE :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche d'identification complétée ;</li> <li>• Registre de commerce ou autre document démontrant le statut légal du prestataire pour l'exercice de son activité professionnelle ;</li> <li>• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;</li> <li>• Déclaration d'intégrité ;</li> <li>• Formulaire d'offre de prix complété et signé ;</li> <li>• Fiche signalétique financière</li> <li>• Uniquement pour le lot 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les délais de livraison et les conditions de garantie</li> <li>- Fiche technique du matériel proposé</li> </ul> </li> </ul>
ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX	<p>LOT 1 – aménagement espaces extérieurs</p> <p>Le soumissionnaire est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que</p>

globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les travaux, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont notamment inclus dans les prix :

1° le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail;

2° tous les travaux et fournitures tels que étaçonnages, blindages et épaissements, nécessaires pour empêcher les éboulements de terre et autres dégradations et pour y remédier le cas échéant;

3° la parfaite conservation, le déplacement et la remise en place éventuels des câbles et canalisations qui pourraient être rencontrés dans les fouilles, terrassements ou dragages, pour autant que ces prestations ne soient pas légalement à la charge des propriétaires de ces câbles et canalisations;

4° l'enlèvement, dans les limites des fouilles, terrassements ou dragages éventuellement nécessaires à l'exécution de l'ouvrage :

a) de terres, vases et graviers, pierres, moellons, enrochements de toute nature, débris de maçonneries, gazons, plantations, buissons, souches, racines, taillis, décombres et déchets;

b) de tout élément rocheux quel que soit son volume lorsque les documents du marché mentionnent que les terrassements, fouilles et dragages sont exécutés en terrain réputé rocheux, et à défaut de cette mention, de tout élément rocheux, de tout massif de maçonnerie ou de béton dont le volume d'un seul tenant n'excède pas un demi-mètre cube;

5° le transport et l'évacuation des produits de déblai, soit en dehors du domaine du pouvoir adjudicateur, soit aux lieux de emploi dans l'étendue des chantiers, soit aux lieux de dépôt prévus, suivant les prescriptions des documents du marché;

6° tous frais généraux, frais accessoires et frais d'entretien pendant l'exécution et le délai de garantie.

7° les droits de douane et d'accise ;

8° Les frais d'installation et de réception.

LOT 2 – aménagement espace récréatif

Le fournisseur est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont notamment inclus dans les prix :

1° les emballages, sauf si ceux-ci restent la propriété du soumissionnaire, les frais de chargement, de transbordement et de déchargement intermédiaire, de transport, d'assurance et de dédouanement ;

2° le déchargement, le déballage et la mise en place au lieu de livraison, à condition que les documents du marché mentionnent le lieu exact de livraison et les moyens d'accès ;

	<p>3° la documentation relative à la fourniture et éventuellement exigée par le pouvoir adjudicateur ;</p> <p>4° le montage et la mise en service ;</p> <p>5° la formation nécessaire à l'usage ;</p> <p>6° le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;</p> <p>7° les droits de douane et d'accise ;</p> <p>8° Les frais de livraison ;</p> <p>9° les frais d'installation.</p>
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :	90 jours

### 3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHÉ	
NOM :	Khaddouj BRA
FONCTION :	Fonctionnaire dirigeant
E-MAIL :	<a href="mailto:khaddouj.bra@enabel.be">khaddouj.bra@enabel.be</a>

Données relatives à l'exécution	
Lieu	<p>Les travaux du lot 1 de ce marché seront exécutés dans la commune Ayacha, plus précisément devant le siège de la commune.</p> <p>Les fournitures du lot 2 de ce marché seront livrées et installées dans la commune Ayacha, plus précisément devant le siège de la commune.</p>
Durée/ Période d'exécution	<p>Les travaux du lot 1 démarreront en principe au cours du mois d'avril 2025. Le délai d'exécution est de maximum un mois.</p> <p>Les fournitures du lot 2 démarreront à la notification du courrier de conclusion au soumissionnaire retenu et a une durée d'un mois. Le délai d'exécution/livraison est de maximum <b>2 semaines</b> à compter du lendemain de la date de la notification du courrier de conclusion.</p> <p>En principe, les fournitures devront être livrées entre le 2 mai 2025 et le 16 mai 2025.</p>

### 4 Prescriptions techniques

#### 1. Cadre général :

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet « Ayacha Respire : Un Espace Vert Inclusif et Durable pour Tous », cocréé avec la commune de Ayacha et les associations (ESPRIT DE L'INITIATIVE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT AYACHA LARACHE et l'association ANAMILE DAHABIA ET DEVELOPPEMENT SOCIALE AYACHA), cette initiative s'inscrit parmi les actions soutenues par le projet Tadafor, composante 2 du Programme d'Appui à la Participation Citoyenne, mis en œuvre par Enabel et financé par l'Union Européenne. Ce programme vise à renforcer l'engagement citoyen à travers des démarches participatives.

Ce projet vise à renforcer l'inclusion sociale, le bien-être communautaire et la préservation de l'environnement en aménageant un espace vert inclusif et sécurisé au sein de la commune d'Ayacha. Il répond au manque d'espaces verts et d'aires de jeux accessibles à l'ensemble de la population, incluant les enfants, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les femmes et les hommes.

S'appuyant sur une démarche participative, le projet mobilise la commune d'Ayacha, l'IEECAG, les organisations de la société civile et les citoyens dans un processus de co-création. Ensemble, ils conçoivent et planifient l'aménagement d'un terrain communal situé devant le siège de la commune, afin d'en faire un espace polyvalent intégrant des aires de jeux pour enfants et des aménagements écologiques contribueront à améliorer la qualité de vie des résidents.

Ce projet incarne une vision durable et collective, garantissant que les besoins et attentes de tous les groupes de population sont pris en compte, tout en consolidant le sentiment d'appartenance et la responsabilité partagée vis-à-vis de cet espace public.

## 2. Objectifs et résultats attendus

L'objectif principal de cette prestation est la fourniture et l'installation d'équipements et aménagement écologique d'un espace vert et d'aire de jeux accessible et sécurisé à l'ensemble de la population

Résultats attendus :

- Les équipements et les aménagements écologiques d'un espace vert et d'une aire de jeux accessibles et sécurisés sont installés de manière optimale, répondant aux besoins et attentes des habitants.
- L'inclusion sociale et la qualité de vie des habitants sont renforcées grâce à un espace adapté à tous.

## 3. Consistance du marché

Ce marché de fournitures concerne « l'installation d'équipements et aménagement écologique d'un espace vert et d'aire de jeux) au niveau de la Commune de Ayacha ». Il est attribué en 2 lots.

LOT 1 – aménagement des espaces extérieurs

N°	Désignation	Unité	Quantité
1	Apport de remblais ou évacuation des terres provenant des fouilles	m <sup>2</sup>	500
2	Allées en béton imprimé Forme en béton de 10cm y/c acier et joints tous les 2 mètres	m <sup>2</sup>	200
3	Fourniture et mise en place de sable de mer	m <sup>3</sup>	25
4	Grillage de protection	ml	200
5	Lampadaire d'éclairage solaire complet, fourniture et installation	U	4
6	Préparation du terrain	m <sup>2</sup>	301

7	Bancs en béton armé y/c habillage en carrelage ou mosaïque en faïence cassés l=1,5m ; l=0,4m ; h=0,45m	U	4
---	---	---	---

LOT 2 – aménagement espace récréatif

1	Fourniture et pose de poubelle	U	4
2	Fourniture et pose de BALANCOIRE à deux sièges	U	1
3	Fourniture et pose de TOBOGGAN super Mega gliss 310260 - 352(L)112 (W)186(H)	U	1
4	Fourniture et pose d'une aire de jeux 5,80m x 2,50m x 3,50m	U	1

Le soumissionnaire du lot 1 devra prendre en compte les spécifications techniques nécessaires à la bonne installation des items prévus par le lot 2.

#### 4. Spécifications techniques

##### LOT 1 - aménagement des espaces extérieurs

#### 1. APPORT DE REMBLAIS OU EVACUATION DES TERRES PROVENANT DES FOUILLES

Les terres provenant des fouilles pourront servir de remblais sur avis du Maître d'œuvre ou l'apport des remblais sélectionnés seront compactés par couches successives de 0,20 m, arrosées et damées afin d'obtenir la compacité nécessaire. Les déblais ou excédents seront évacués aux décharges publiques, compris transport et toutes sujétions.

#### 2. ALLEES EN BETON Imprimées : FORME EN BETON DE 10cm Y/C ACIER ET JOINTS TOUS LES 2 METRES.

\* dallage en béton d'une épaisseur de 10 cm dosé à 300kg/m<sup>3</sup> y compris d'un quadrige en aciers Tors de diamètre 8 espacement 15cm suivant plan du MO.

#### 3. FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE SABLE DE MER

Le sable posé sur chantier peut être utilisé à condition d'être nettoyée et sélectionnée, les déchets seront évacués à la décharge.

#### 4. GRILLAGE DE PROTECTION

La fourniture et pose de grillage galvanisé de protection parallèle a la route carrossable pour garder les enfants à l'abri des dangers qui peuvent être causés par les véhicules et engins. La hauteur du grillage est d'environ 2,00m et les poteaux de fixations en béton légèrement armés.

#### 5. ECLAIRAGE

Lampadaire d'éclairage solaire complet, fourniture et installation.

#### 6. PREPARATION DU TERRAIN

Préparation du terrain y compris nettoyage, terre végétale et évacuation des déchets à la décharge public, ainsi la plantation u gazon y compris toutes sujétions Fourniture et montage de lampadaire solaire complet (candélabre solaire de 3m de hauteur avec une luminaire a bar à LED y compris toutes sujétions.

## **7. BANCS EN BÉTON ARMÉ Y/C HABILLAGE EN CARRLAGE OU MOSAÏQUE EN FAÏENCE CASSÉS L=1,5M ; L=0,4M ; H=0,45M**

La confection du banc en béton armé dosé à 350kg/m<sup>3</sup> suivant détail du MO y/c habillage en carrelage mosaïque en faïence cassés l=1,5m ; l=0,4 m ; h=0,45m, y compris terrassement coffrage ferrailage et toutes sujétions de fourniture de mise en œuvre et finitions diverses

## **LOT 2 – aménagement de l'espace récréatif**

### **1. FOURNITURE ET POSE DE POUBELLE**

La fourniture et mise en place des Poubelles en PVC.

### **2. FOURNITURE ET POSE DE BALANÇOIRE A DEUX SIEGES**

Fourniture et pose de balançoire en deux sièges sur model suivant les recommandations du MO y/compris terrassement et scellement éventuels et toutes sujétions de fourniture de mise en œuvre et finitions diverses.

### **3. Fourniture et pose de TOBOGGAN 352(L)112 (W)186(H)**

Fourniture et pose de TOBBOGAN avec accessoire et structure de jeu, sur model suivant les recommandations du MO y/compris terrassement et scellement éventuels et toutes sujétions de fourniture de mise en œuvre et finitions diverses.

### **4.Fourniture et pose d'une aire de jeux 5,80m x 2,50m x 3,50m (voir photo)**

Fourniture et pose d'une aire de jeux sur model suivant les recommandations du MO y compris terrassement et scellement éventuels et toutes sujétions de fourniture de mise en œuvre et finitions diverses.

### **Modalités et conditions de livraison lot 2 :**

La livraison des équipements objet de présent marché doit être réalisée par les moyens propres du fournisseur.

Toute livraison des équipements doit s'effectuer pendant les jours ouvrables et en dehors des jours fériés.

La livraison des équipements s'effectue en présence des représentants dûment habilités du maître d'ouvrage, les représentants de la commune et du fournisseur.

Lorsque des contrôles préliminaires laissent apparaître des discordances entre les équipements indiqués dans le marché et celles effectivement livrées, la livraison est refusée par le maître d'ouvrage et le titulaire est saisi immédiatement, par écrit, pour procéder aux modifications nécessaires à la correction des anomalies constatées, ou, le cas échéant, pourvoir au remplacement des équipements non-conformes.

Après correction des défauts et anomalies constatés, ou remplacement des équipements refusés, le maître d'ouvrage procède à nouveau aux mêmes opérations de vérification et de contrôle.

Le budget soumis devra inclure tous les frais liés à la prestation, y compris le transport, l'honoraire journalier et les frais d'hébergement.

## 5 Conditions d'exécution

### Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de travaux passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

### Sous-traitance

L'entrepreneur/le fournisseur est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques de l'entrepreneur/le fournisseur et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

### Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

### Conformité de l'exécution

Les travaux/les fournitures doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

### Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre entrepreneur. Le surcoût éventuel est à charge de l'entrepreneur défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables à l'entrepreneur défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

### Réception des prestations

L'entrepreneur fournit exclusivement des travaux qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux prescriptions techniques du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que l'entrepreneur connaît ou devrait à tout le moins connaître.



L'acceptation des travaux ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des travaux livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des travaux à réceptionner et en notifier le résultat à l'entrepreneur.

## Facturation et paiement

L'adjudicataire envoie la facture (en un seul exemplaire original) à l'adresse suivante ainsi aux adresses email ci-dessous :

**A l'attention de Khaddouj BRA , Animatrice Territoriale et de TOBAJI Fatima Ezzahraa , Contrôleuse de Gestion**

[khaddouj.bra@enabel.be](mailto:khaddouj.bra@enabel.be), [fatimaezzahraa.tobaji@enabel.be](mailto:fatimaezzahraa.tobaji@enabel.be)

**ENABEL, Agence Belge de coopération international**

**Programme d'appui à la participation citoyenne**

**Hay Al Walaa, Secteur 02, Rue 26, Résidence ANOURE, immeuble 03, Appartement 10 & 11, 3ème étage, Sidi Moumen, Casablanca**

Seuls les travaux exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû à l'entrepreneur doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification ou à compter du lendemain du dernier jour du délai de vérification si ce délai est inférieur à trente jours. Et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

La facture doit être libellée en dirhams marocains ou en euros selon la monnaie dans laquelle le soumissionnaire a remis offre. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre offre et émettre leur facture en dirhams marocains.

Les paiements seront effectués en MAD ou en euros selon la monnaie selon laquelle le soumissionnaire a remis offre.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire.

## Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe 1 (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

## Assurances

L'entrepreneur est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les

assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

L'entrepreneur transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

## Obligation de confidentialité

L'entrepreneur et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, le Règlement général sur la protection des données « GDPR » est d'application.

## Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion de l'entrepreneur de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, l'entrepreneur et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les travaux ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([pr-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), l'entrepreneur et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un opérateur visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'entrepreneur d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou



indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.ENABLEintegrity.be>.

### **Gestion des plaintes et tribunaux compétents**

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et l'entrepreneur, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email [complaints@enable.be](mailto:complaints@enable.be) cfr. <https://www.enable.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

## 6. Formulaire d'offres à signer par le soumissionnaire

### 1. Fiche d'identification

#### 1. Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

<p><b>I. DONNÉES PERSONNELLES</b></p> <p>NOM(S) DE FAMILLE <sup>1</sup></p> <p>PRÉNOM(S)</p> <p>DATE DE NAISSANCE</p> <p>        JJ                MM AAAA</p> <p>LIEU DE NAISSANCE                PAYS DE NAISSANCE</p> <p>(VILLE, VILLAGE)</p> <p>TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ</p> <p>        CARTE D'IDENTITÉ  PASSEPORT                PERMIS DE CONDUIRE<sup>2</sup>                AUTRE<sup>3</sup></p> <p>PAYS ÉMETTEUR</p> <p>NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ</p> <p>NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL<sup>4</sup></p> <p>ADRESSE PRIVÉE</p> <p>PERMANENTE</p> <p>CODE POSTAL                                BOITE POSTALE                                PAYS                                VILLE</p> <p>RÉGION <sup>5</sup></p> <p>TÉLÉPHONE PRIVÉ</p> <p>COURRIEL PRIVÉ</p>	
<p><b>II. DONNÉES COMMERCIALES</b></p> <p style="text-align: right;">Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.</p>	
<p>Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?</p> <p style="text-align: center;"><b>OUI NON</b></p>	<p>NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)</p> <p>NUMÉRO DE TVA</p> <p>NUMÉRO D'ENREGISTREMENT</p> <p>LIEU DE L'ENREGISTREMENT</p> <p style="text-align: center;">PAYS</p>
<p>DATE</p>	<p>SIGNATURE</p>

## 2. Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

<p>NOM OFFICIEL<sup>6</sup></p> <p>NOM COMMERCIAL (si différent)</p> <p>ABRÉVIATION</p> <p>FORME JURIDIQUE</p> <p>TYPE A BUT LUCRATIF</p> <p>D'ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF ONG<sup>7</sup> OUI NON</p> <p>NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL<sup>6</sup></p> <p>NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)</p> <p>LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL VILLE PAYS</p> <p>DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL JJ MM AAAA</p> <p>NUMÉRO DE TVA</p> <p>ADRESSE DU SIEGE SOCIAL</p> <p>CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE</p> <p>PAYS TÉLÉPHONE</p> <p>COURRIEL</p>	
DATE	CACHET
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ	

### 3. Entité de droit public<sup>9</sup>

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

<p>NOM OFFICIEL<sup>10</sup></p> <p>ABRÉVIATION</p> <p>NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL<sup>11</sup></p> <p>NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)</p> <p>LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL    VILLE    PAYS</p> <p>DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL           JJ            MM            AAAA</p> <p>NUMÉRO DE TVA</p> <p>ADRESSE OFFICIELLE</p> <p>CODE POSTAL    BOITE POSTALE            VILLE</p> <p>PAYS    TÉLÉPHONE</p> <p>COURRIEL</p>	
DATE	CACHET
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ	

## 2. Formulaire d'offres – prix LOT 1

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **MAR20002-10202**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams marocains ou euros et hors TVA :

Phases	Désignation	Unité	Quantité	P.U en dhs ou €HT	Total en dhs ou €HT
1	Apport de remblais ou évacuation des terres provenant des fouilles	m <sup>2</sup>	500		
2	Allées en béton imprimées	m <sup>2</sup>	200		
3	Fourniture et mise en place de sable de mer	m <sup>3</sup>	25		
4	Grillage de protection	ml	200		
5	Lampadaire d'éclairage solaire complet, fourniture et installation	U	4		
6	Préparation du terrain	m <sup>2</sup>	301		
7	Bancs en béton armé	U	4		
<b>Total en dhs ou euros Hors TVA</b>					
<b>Taux et Montant TVA</b>					
<b>Total en dhs ou euros toutes Taxes Comprises</b>					

Fait à ..... le .....

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à ..... le .....

### 3. Formulaire d'offres – prix LOT 2

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **MAR20002-10202**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams marocains ou euros et hors TVA :

Phases	Désignation	Unité	Quantité	P.U en dhs ou €HT	Total en dhs ou €HT
1	Fourniture et pose de poubelle	U	4		
2	Fourniture et pose de BALANCOIRE à deux sièges	U	1		
3	Fourniture et pose de TOBOGGAN	U	1		
4	Fourniture et pose d'une aire de jeux	U	1		
<b>Total en dhs ou euros Hors TVA</b>					
<b>Taux et Montant TVA</b>					
<b>Total en dhs ou euros toutes Taxes Comprises</b>					
<b>Délai de livraison en jours calendriers</b>					

Fait à ..... le .....

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à ..... le .....

### 3. Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
  - 1° participation à une **organisation criminelle**;
  - 2° **corruption**;
  - 3° **fraude**;
  - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
  - 5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme**;
  - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
  - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
  - 8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale**, c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 [prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#) ;
- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [fraud policy fr final.pdf \(enabel.be\)](#);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;

e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;

6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.

Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

[https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive\\_measures-2017-01-17-clean.pdf](https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf)

Pour la Belgique :

[https://finances.belgium.be/fr/sur\\_le\\_spf/structure\\_et\\_services/administrations\\_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2](https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2)

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

#### 4. Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date  
Localisation  
Signature

## 5. Fiche signalétique financière

### FICHE SIGNALÉTIQUE FINANCIÈRE

INTITULE (1)			
ADRESSE			
COMMUNE/VILLE	CODE POSTAL		
PAYS			
CONTACT			
TELEPHONE	TELEFAX		
E - MAIL			

<b>BANQUE</b>			
(2) - -			
NOM DE LA BANQUE			
ADRESSE (DE L'AGENCE)			
COMMUNE/VILLE	CODE POSTAL		
PAYS			
NUMERO DE COMPTE			
IBAN (3)			
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION	

REMARQUES:

**DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE (Obligatoire)**

- (1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.*
- (2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas*
- (3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.*